



Mention de Master IDS (Intervention et Développement Social)

Parcours Master 1 & 2 ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)

CONVENTION CADRE

PREAMBULE

Cette nouvelle mention de master a été créée en 2016. Elle regroupe 3 parcours : « Analyse et Conception de l'Intervention Sociale » (ANACIS, Lyon2), « Inégalités et Discriminations » (ID, Lyon2) et « Politiques Sociales et Développement Territorial » (PSDT, Université Jean Monnet, Saint-Etienne). La présente convention porte exclusivement sur le parcours de master ANACIS.

Le champ d'action « intervention et développement social » recouvre des activités très diversifiées de lutte contre les différentes formes de précarité et d'inégalité. Il articule des missions de conduite et de conception de l'action, dans les domaines d'appellations plus ou moins contrôlées que sont le travail social, la protection de l'enfance, l'accompagnement social, le développement territorial, la participation citoyenne, la santé mentale, la prévention de la toxicomanie, la lutte contre les discriminations, etc. Ses méthodes d'intervention sont fondées sur l'expérimentation de nouvelles formes de relation à autrui, faisant droit aux conceptions et aux capacités des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité.

La création de la mention IDS est ouverte dans un contexte de reconfiguration des enjeux, des structures et des métiers de l'intervention (augmentation sans précédent des situations de vulnérabilité, promotion des droits des personnes à l'habiter, à l'égalité, etc., extension des dispositifs d'action locale transversale, généralisation des protocoles d'action, montée en charge des modalités collectives d'accompagnement, etc.). En complémentarité avec les formations centrées sur la gestion financière des politiques publiques, la mention IDS se donne comme objectif de contribuer au pilotage de ces missions complexes en appui sur les connaissances produites par la recherche en sciences humaines et sociales. Une activité de recherche qui ne doit jamais oublier de penser ses usages publics. C'est pourquoi la question de la circulation des savoirs entre le monde de la recherche universitaire et le monde des milieux professionnels est une préoccupation centrale de notre formation. La mention IDS est adossée au Centre Max Weber (UMR 5283) qui regroupe la quasi-totalité des enseignants chercheurs statutaires intervenants dans la mention. Un enseignement commun aux 3 parcours de la mention, consacré aux dynamiques de l'intervention par la recherche, fera l'objet de journées d'études (organisées avec le CMW), de journées d'études partenariales (organisées avec des associations et des institutions du secteur) et de « journées de terrain » (organisées avec des professionnels de terrain).

Le Master ANACIS a été créé en 2005 par convention avec le Collège Coopératif Rhône-Alpes¹, habilité à délivrer le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) sous condition d'un partenariat avec l'université. Plusieurs modules de formation sont mutualisés entre les deux formations. En 2016, ANACIS a fusionné avec le parcours de master « PASSE » (Pilotage des Associations du Social et de la Santé en Europe), parcours optionnel créé en 2013 en partenariat avec l'Ecole Rockefeller et l'Association Régionale de Formation de Recherche et d'Innovation aux Pratiques Sociales – ARFRIPS) ainsi que la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) et la Haute Ecole Libre de Mosane (HELMO), toutes deux situées à Liège en Belgique.

En outre, il existe un partenariat initié en 2000 avec l'Université Lyon 2, l'ARFRIPS et l'Ecole Rockefeller et, autour d'un dispositif inédit de formation des étudiant.es préparant le DEAS (Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social) ou le DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé). Ce dispositif intitulé « Travail social en actes » conduit à l'obtention d'une Licence en sociologie ou sciences de l'éducation. Le parcours de master ANACIS pouvant à son tour déboucher sur une thèse de doctorat en sociologie et sciences sociales, ce partenariat Université Lyon 2 – ARFRIPS - CCAURA – Ecole Rockefeller offre par conséquent un parcours de formation Licence/Master/Doctorat en « intervention sociale ».

Entre d'une part :

L'Université Lumière Lyon 2,

86 rue Pasteur – 69635 Lyon cedex 07

Représentée par sa Présidente, Mme Nathalie DOMPNIER

Et d'autres parts (selon l'ordre alphabétique):

- **L'Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales (ARFRIPS)**
10 impasse Pierre Baizet – 69009 Lyon
Représenté par son Directeur général, M. Jean-Eric HAIM
- **Le Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes (CCAURA)**
20 rue de la Claire – 69009 Lyon représenté par son Directeur, M. Nicolas BERUT
- **L'Ecole Rockefeller,**
4, avenue Rockefeller – 69373 Lyon cedex 08
Représentée par son Directeur général, M. Patrick BOURDIN

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Le Département Formation Continue de l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique de l'Université Lumière Lyon 2, et L'ARFRIPS, le CCAURA, l'Ecole Rockefeller, tous trois établissements d'enseignement supérieur, enregistré auprès du Rectorat de Lyon pour l'Ecole Rockefeller (n° d'enregistrement 069.0199.S), s'associent pour organiser une

¹ Devenu Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes le 12 juillet 2016

formation de niveau 1 (Bac+5) inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), conduisant à la délivrance, par l'Université Lumière Lyon 2 du Master 1 et 2 Intervention et Développement Social (IDS), parcours ANALYSE et Conception de l'Intervention Sociale (M1 et M2 ANACIS).

Article 2

La convention portée par l'Université Lyon 2, l'Ecole Rockefeller et l'ARFRIPS avec la Haute Ecole de la Province de Liège et la Haute Ecole Libre de Mosane au titre de leur Master en Ingénierie et Action Sociale (MIAS) comprend l'organisation d'un séminaire européen durant le parcours de formation.

Article 3

La mise en œuvre du Master 1 et 2 IDS-ANACIS fera, chaque année, l'objet d'un avenant à la présente convention, qui aura pour objectif d'en préciser les aspects pédagogiques, logistiques et financiers.

Article 4

Cette collaboration est placée sous l'autorité de la Directrice de l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique. Dans ce cadre, l'UFR ASSP et ses partenaires ARFRIPS, CCAURA et Ecole Rockefeller œuvrent ensemble à l'organisation de cette formation et les tâches afférentes à cette responsabilité. La formation est pilotée par un Comité pédagogique de direction constitué des membres des quatre institutions partenaires. Ce dernier est entouré du Groupe d'Appui Scientifique et Technique du Master IDS. La composition de ces instances de pilotage est précisée dans un avenant pédagogique, logistique et financier.

Article 5

L'Université, l'ARFRIPS, le CCAURA et l'Ecole Rockefeller assurent conjointement la promotion de la formation auprès des étudiant.es et auprès des milieux professionnels et institutionnels.

Article 6

La présente convention est valable à compter de septembre 2016-2017 renouvelable chaque année universitaire par tacite reconduction dans la période de contractualisation du Master (2016-2020). Soit jusqu'à la fin de l'année universitaire 2021-2022 pour les étudiant.s étant rentrés en Master 1 en 2020-2021 et diplômés en 2021-2022. Elle peut être dénoncée par l'une des parties, six mois avant le début de l'année universitaire.

Article 7

Le parcours de Master ANACIS est en lien étroit avec le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS), diplôme d'Etat de niveau 1 que le CCAURA est habilité à délivrer. Cette collaboration s'inscrit conformément à l'article D 451-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles et à l'article L719-10 du Code de l'Education : le DEIS est organisé en coopération par un établissement agréé de formation préparant aux diplômes supérieurs de travail social (CCAURA) et une université (Lyon 2).

Cette coopération spécifique porte sur :

- La concomitance de certains modules de formations du parcours de master ANACIS et du DEIS ;
- La possibilité de passerelle du DEIS vers le parcours de master ANACIS ;

- La possibilité de passerelle du Parcours de master ANACIS vers le DEIS. En accord avec le cadre réglementaire du DEIS, un allègement portant sur les enseignements sera proposé.

Les modalités pédagogiques de cette coopération et la mutualisation des enseignements qui en découle sont déclinées dans un avenant pédagogique, logistique et financier.

Article 8

La coopération entre l'UFR ASSP et ses partenaires ARFRIPS, CCAURA et Ecole Rockefeller implique :

- Des conditions de collaboration des enseignant.es et des formateurs/trices de chacun des établissements au dispositif de formation et de recherche ;
- L'accès des étudiant.es aux ressources pédagogiques et documentaires de chacun des établissements ;
- La mise à disposition de leurs locaux respectifs pour les enseignements du Master.

Les modalités concrètes de cette coopération sont déclinées dans un avenant pédagogique, logistique et financier joint à la présente convention.

Article 9

En cas de non respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de 60 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 10

La Directrice de l'UFR Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique est chargée, pour ce qui concerne l'Université Lumière Lyon 2, de l'application de la présente convention, comme le sont les Directeurs Généraux de l'ARFRIPS, du CCAURA et de l'Ecole Rockefeller et pour ce qui concerne les trois établissements d'enseignement supérieur.

Annexes :

A1 / Avenant pédagogique, logistique et financier

Fait à Lyon, le

La Présidente de l'Université Lumière
Lyon 2



Le Directeur général de l'ARFRIPS



Le Directeur du CCAURA



Le Directeur général de l'Ecole Rockefeller



Mention de Master IDS (Intervention et Développement Social)

Parcours Master 1 & 2 ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)

AVENANT PEDAGOGIQUE LOGISTIQUE ET FINANCIER PROMOTION 2016-2018

PREAMBULE

L'enjeu du parcours de master ANACIS est de former des cadres ou futur.es cadres de l'intervention sociale et médico-sociale en les dotant d'une compétence réflexive fondée sur la conduite d'enquêtes en sciences humaines et sociales, menées au plus près des problèmes rencontrés sur le terrain, en vue d'élaborer, de conduire, de coordonner, d'analyser ou d'évaluer des actions complexes dans un établissement, un service ou un territoire.

Ce parcours vise une connaissance approfondie des transformations du secteur (politiques sociales, attentes du public, pratiques professionnelles, encadrement de l'action); une connaissance critique des modalités de régulation de l'action (diagnostics de territoire, élaboration de projets d'établissement ou de service, chartes qualité, recommandations de bonnes pratiques, etc.); une connaissance pratique des outils de l'enquête de terrain à propos notamment des situations problématiques rencontrées dans l'action; une connaissance pragmatique des modes de valorisation de l'action (capacité à la traduction et à la diffusion de savoirs innovants et situés).

Les compétences attendues au terme de ce parcours sont tout à la fois des *compétences analytiques* nées de la recherche en sciences sociales en matière de conception, de conduite et d'évaluation de l'action sociale: diagnostics, études, projets, recherches-actions-collaboratives, etc., et des *compétences au développement* auprès d'équipes et de réseaux d'intervenants: conseil, supervision, formation, coordination.

Article 1 - Objet

Dans le cadre des activités de formation proposées par l'UFR Anthropologie, Sociologie, Science Politique de l'Université Lumière Lyon 2, le Département Formation Continue de l'UFR d'Anthropologie, Sociologie, Science Politique de l'Université Lumière Lyon 2, l'ARFRIPS, le CCAURA et l'Ecole Rockefeller s'associent pour organiser le parcours de master 1 & 2 ANACIS (ANALYse et Conception de l'Intervention Sociale).

Article 2 – Public concerné et accessibilité

Le parcours de Master ANACIS forme des étudiant.es en situation d'emploi ou en formation initiale aux métiers de cadre de l'intervention sociale et médico-sociale. Peuvent y accéder :

- Les étudiant.es en formation initiale, jouissant d'une expérience significative (bénévole ou professionnelle) du secteur de l'intervention sociale et qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'encadrement de l'intervention sociale fondé sur une analyse réflexive de l'action (études et conseil, coordination, ingénierie, développement, formation, etc.).
- Les stagiaires en cours de formation au DEIS délivré par le CCAURA, dans le cadre de la concomitance Master / DEIS.
- Les professionnel.les de l'intervention sociale (niveau III de qualification, 5 ans d'expérience), en recherche de mobilité professionnelle, soit vers un poste de chef.fe de service, de chargé.e de mission, de conseiller.ère technique, de formateur/trice, de directeur/trice de structure..., soit vers un nouveau champ de l'intervention sociale éloigné de leur profil initial.
- Les autres professionnel.les de qualification équivalente à une Licence de sciences humaines et sociales, en reconversion.

Article 3 – Durée de la formation et inscription

La formation se déroule sur quatre semestres, de septembre 2016 à juillet 2018. Elle donne lieu à une inscription universitaire et à un accès de droit aux ressources des trois établissements de formation partenaires : ARFRIPS, CCAURA et Ecole Rockefeller. L'Université perçoit les droits d'inscription du Master (cf. Annexe A1).

L'ensemble des stagiaires engagé.es en troisième année du DEIS délivré par le CCAURA s'acquitteront des droits d'inscription du Master auprès de Lyon 2. Le coût pédagogique sera calculé au prorata des heures dispensées au titre de la concomitance sur les deux années de la durée du Master (cf. Annexe A1).

Article 4- Examens et diplôme

Les examens sont organisés par le Comité pédagogique de direction. Le diplôme est délivré par l'Université Lyon 2 après délibération du jury.

Article 5– Contenus pédagogiques et scientifiques de la formation

Les deux années de formation comprennent 545 h pour les étudiant.es en formation initiale (395h en présentiel [M1 + M2, 4 semestres], 150h en autoformation guidée) ou 558h en formation continue (258h en présentiel [1 ½ M1 + M2, 3 semestres], 150h d'autoformation guidée et 150h de rédaction de mémoire). Pour les étudiant.e.s en formation initiale ou en reprise d'étude (congé-formation), un stage obligatoire est prévu. D'une durée minimum de 3 mois, soit 500h environ ou 12 semaines, il peut se réaliser à l'étranger. Il est mené au second semestre (Master 1) avec possibilité de « stage volontaire » (sous forme de prolongation du stage réalisé au semestre 2, ou nouveau stage) non pris en compte dans la maquette pédagogique donc non-évalué.

Le parcours de formation inclue également un séminaire européen dans le cadre d'une collaboration avec le Master en Ingénierie et actions sociales (MIAS) des Hautes Ecoles HEPL et HELMO de Liège en Belgique, sous-réserve de l'obtention des ressources financières nécessaires à sa réalisation. Cette recherche de financements complémentaires incombe aux établissements de formation partenaires de l'Université impliqués dans le master IDS-ANACIS.

Les cours dispensés dans le cadre du parcours de master ANACIS ont lieu principalement dans les locaux de l'Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes 5 avenue Pierre Mendès France 69500 Bron, dans ceux de l'ARFRIPS 10 impasse Pierre Baizet 69009 Lyon, du CCAURA 20 rue de la Claire 69009 Lyon et de l'Ecole Rockefeller 4 avenue Rockefeller 69008 Lyon par roulement et selon un accord prédéfini entre les parties (voir annexe A3).

Le parcours de Master ANACIS comprend 4 semestres sur 2 années. Le premier semestre, suivi principalement par les étudiant.es en formation initiale, – les étudiant.es en formation continue, sous réserve de la validation de leurs expériences professionnelles, pouvant bénéficier d'une équivalence qui les dispensera des enseignements du 1er semestre – est organisé de manière habituelle, en concertation avec les parcours où les enseignements sont mutualisés (master 1 mention IDS, parcours Inégalités et discrimination, master 1 mention sociologie). Les cours des 3 semestres suivants sont distribués en 18 sessions de 3 jours par mois (6 sessions par semestre), dont 3 journées d'étude organisées sous l'égide du Centre Max Weber. Par ailleurs, une période de 6 mois est aménagée en fin de formation aux étudiant.es en formation continue pour la rédaction du mémoire. Une promotion de 25 étudiant.es environ, FI et FC confondus, ouvre chaque année.

En tant que discipline pivot, la sociologie est très présente au début de la formation. Elle est chemin faisant articulée aux autres disciplines mobilisées : l'histoire, l'anthropologie, la science politique, les sciences de l'éducation, le droit, la psychologie.

Les différents modules de formation se répartissent en quatre semestres de la manière suivante :

SEMESTRE 1

- UE A1 - Dynamique de l'intervention par la recherche I
- UE B1 - Introduction à l'analyse de l'intervention sociale
- UE C1 - Sociologie et sciences sociales

SEMESTRE 2

- UE A2 - Approches croisées de l'intervention sociale
- UE B2 - Pratiques professionnelles
- UE C2 - Méthodologie de recherche

SEMESTRE 3

- UE A3 - Dynamiques de l'intervention par la recherche II

- UE B3 - Problématisation de l'intervention sociale
- UE C3 - Pilotage de l'intervention sociale

SEMESTRE 4

- UE A4 - Recherche appliquée et insertion professionnelle

À noter que l'UE C3 comporte un enseignement mutualisé avec le Master en Ingénierie et Actions Sociales (MIAS) des Hautes Ecoles HEPL et HELMO de Liège en Belgique, ainsi qu'avec le DEIS préparé au CCAURA, sous la forme d'un séminaire de 3 jours (18h) se tenant alternativement à Liège et à Lyon.

Article 6 – Concomitance Master / DEIS

La concomitance est organisée entre les promotions du DEIS et du parcours de Master ANACIS en cours de formation. Elle porte sur 12 journées d'enseignement programmées conjointement par les responsables des deux formations.

Passerelle DEIS vers le parcours de Master ANACIS

Sur la base de l'évaluation du mémoire soutenu dans le cadre du DEIS, et au titre de la passerelle DEIS/Master, une Commission pédagogique ad-hoc peut proposer aux candidat.es titulaires du DEIS et inscrits administrativement en parcours de Master 2 ANACIS :

- Soit un allègement de la formation du parcours de Master 2 ANACIS ; le/la candidat.e ne devra alors suivre que 6 jours d'enseignement complémentaires choisis avec le/la directeur/trice de recherche et rédiger une postface à son mémoire de DEIS.
- Soit une validation des acquis sur toutes les UE du Master 2 à l'exception du Mémoire qui devra être validé en Master 2.

Passerelle parcours de Master ANACIS vers le DEIS (cf. Annexe A2 : référentiel de certification du DEIS)

Les candidat.es aux DEIS titulaires du Master IDS/ANACIS bénéficient d'un allègement personnalisé des Unités de formation 1 (Production de connaissances) et 3 (Ressources humaines), au regard des enseignements suivis dans le cadre de la formation du Master. Ils/elles devront en outre suivre l'intégralité des enseignements relatifs à l'Unité de formation 2 (Conception et conduite d'action).

Le cadre réglementaire du DEIS ne prévoyant aucune dispense aux épreuves de certification pour le titulaire d'un Master, les candidat.es devront se présenter aux épreuves de certification du DEIS délivrés par le CCAURA.

Article 7 – Instances de pilotage

Comité pédagogique de direction :

Le Comité pédagogique de direction a pour fonction :

- de donner son avis sur les candidatures reçues et de participer aux auditions des candidat.es à la formation, d'assurer l'organisation et le suivi pédagogique de la formation, d'organiser les évaluations ;
- d'organiser un séminaire européen ainsi que le cas échéant la mobilité étudiante et enseignante entre d'une part l'Université Lyon 2, l'ARFRIPS, le CCAURA, l'Ecole Rockefeller et d'autre part les Hautes Ecoles HEPL et HELMO de la Province de Liège (Belgique) ;
- de promouvoir l'insertion professionnelle des étudiant.es et de proposer au Conseil d'administration de l'UFR toute modification permettant de faire évoluer la formation.

Ce comité pédagogique de direction comprend les responsables universitaires du parcours de Master ANACIS ainsi que les responsables de cette formation désignés respectivement au sein de l'ARFRIPS, du CCAURA et de l'Ecole Rockefeller et qualifié.es par l'université.

Groupe d'Appui Scientifique et Technique

Le Groupe d'Appui Scientifique et Technique de la mention de Master IDS a pour mission de contribuer au développement des parcours de formation qui le compose : il alimente la réflexion pédagogique à partir des pratiques d'intervention et des recherches en vue d'aider à une adéquation permanente entre formation et emploi ; il veille au suivi de la professionnalisation du diplôme. Au titre du parcours ANACIS, il intègre d'une part les membres du comité pédagogique de direction et d'autre part un certain nombre de personnalités et de partenaires du champ de professionnalisation concerné.

Article 8 – Equipe pédagogique

Une équipe d'intervenant.es coordonnée par le Comité de pilotage de direction assure la mise en œuvre du programme pédagogique et scientifique du parcours de master ANACIS.

La liste nominative des personnels intervenant au titre de l'ARFRIPS, du CCAURA et de l'Ecole Rockefeller et la durée de leurs interventions respectives sont arrêtées conjointement par le/la responsable universitaire de la formation et ses responsables respectivement désigné.es au sein de de l'ARFRIPS, du CCAURA et de l'Ecole Rockefeller.

Cette liste est soumise, préalablement au début de la formation, à la procédure en vigueur à l'Université Lumière Lyon 2 pour l'agrément des intervenant.es extérieur.es.

Le montant correspondant au règlement de l'ensemble de ces prestations pédagogiques est fixé, conformément à la réglementation en cours à l'Université, sur la base du taux horaire de rémunération des heures de Travaux Dirigés en vigueur (voir détails dans l'annexe budgétaire et financière). Il sera versé directement aux établissements partenaires sur la facturation des heures effectuées.

Article 9 - Organisation logistique

Les trois institutions partenaires : l'ARFRIPS, le CCAURA et l'école Rockefeller s'engagent à recevoir une partie de la formation dans leurs locaux selon les calendriers préalablement définis (cf. A3) et à en assurer l'organisation logistique ; elles s'engagent également à participer pour partie à l'organisation matérielle des jurys de sélection, la politique de

communication afférente à la formation, la fourniture de documentation, et l'aide à la recherche de stages le cas échéant.

Les prestations sont financées par les droits d'inscription au Master. Elles seront facturées selon l'état des réalisations par les établissements partenaires. Les modalités en sont définies dans l'annexe budgétaire et financière.

Article 10

L'ouverture de la 1^{ère} promotion du parcours ANACIS a lieu en septembre 2016. Le budget de la formation pour les années 2016, 2017 et 2018 est joint au présent avenant.

Annexes :

A1 / Annexe budgétaire et financière

A2 / Référentiel de certification du DEIS

A3 / Dates et lieux de regroupement

Fait à Lyon, le

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Le Directeur général de l'ARFRIPS



Le Directeur du CCAURA

Le Directeur général de l'École Rockefeller



A1 / Annexe budgétaire et financière
Convention ANACIS 2016-2018 (ANACIS. 7)

Maquette des enseignements

UE	ECTS	Nom de l'UE Eléments d'enseignements [enseignements mutualisés]	Heures étudiant (HETD)
SEMESTRE 1			194
UE A1	10	Dynamique de l'intervention par la recherche I	64.5
		De l'expertise à l'intervention	31,5
		Conduite de projet de recherche en situation professionnelle	33
		Autoformation guidée	50 [à dist.]
UE B1	10	Introduction à l'analyse de l'intervention sociale	56
		Mutations du travail social	28
		Sociologie des inégalités sociales [M1 ID]	14
		Droit et reconfigurations institutionnelles [M1 ID]	14
UE C1	10	Sociologie et sciences sociales	73.5
		Grands courants de la sociologie contemporaine [M1 sociologie]	31,5
		Approfondissement théorique sociologie (par ex. socio des pol. publiques) ? [M1 sociologie] ou cours dans autre mention ASSP	21
		Anglais spécialisé	21
SEMESTRE 2			126
UE A2	10	Approches croisées de l'intervention sociale	54
		Politiques sociales [DEIS]	18
		Disciplines, pratiques, champs d'action de l'intervention sociale [DEIS]	18
		Institutions, associations, organisations et professions du secteur social, approches juridiques du travail. [DEIS]	18
UE B2	10	Pratiques professionnelles	36
		Intervention sociale et soutien à la professionnalité, analyse des pratiques professionnelles	18
		Travail collaboratif et développement social	18
		Cours optionnel à choisir dans un autre parcours de la mention ou dans une autre mention	
		Stage	[500h]
UE C2	10	Méthodologie de recherche	36
		Méthodologie d'enquête	18
		Méthodologie de mémoire	18
		Autoformation guidée	50 (à dist)
SEMESTRE 3			150
UE A3	10	Dynamiques de l'intervention par la recherche II	48
		Journées d'étude CMW	18
		Journées d'étude partenariale et/ou journées de terrain	12
		Conduite de projet	18
		Autoformation guidée	50 (à dist)

UE B3	10	Problématisation de l'intervention sociale	48
		Sociologie des problèmes sociaux [DEIS]	18
		Droit et politiques publiques [DEIS]	12
		Histoire, sociologie et clinique de la relation d'aide [DEIS]	18
UE C3	10	Pilotage de l'intervention sociale	54
		Ethique et protocolisation	12
		Expertise, savoirs et participation des usagers	12
		Travail en réseau et action collective	12
		Ingénierie, gestion de projet et évaluation	18
		SEMESTRE 4	54
UE A4	30	Recherche appliquée et insertion professionnelle	54
		Méthodologie d'enquête	18
		Méthodologie d'analyse de données	18
		Méthodologie de mémoire	18
		Rédaction du mémoire	

Total parcours étudiants FI (semestre 1) = 173h

Total heures étudiants parcours FC et FI = 330 h (sem. 2, 3 et 4). Les enseignements sont répartis en 18 sessions de 18h + une journée d'étude de 6h hors session).

Les heures assurées par des formateurs des écoles partenaires se répartissent comme suit :

Titulaires/vacataires CCAURA 109 h
Titulaires/vacataires Rockefeller-ARFRIPS 122 h

Les enseignements mutualisés (M2) avec le CCAURA au titre de la concomitance du diplôme avec le DEIS se décomposent comme suit :

UE	CCAURA	LYON2
A2	24	27
B2	3	18
B3	24	30
Total	52	75

Le prorata des étudiant.es DEIS étant de 1/3, (25 étudiant.es ANACIS pour 12 étudiant.es DEIS), les 127h totales de formation sont prises en charge à hauteur de 42h pour le CCAURA et de 84h pour l'UFR ASSP. Reste donc, s'agissant des enseignements mutualisés avec le DEIS, 10h que le CCAURA facturera à Lyon 2 chaque année.

S'agissant des tâches de coordination pédagogique et de suivis de mémoire, un forfait global pour chacun des trois établissements partenaires est calculé sur la base suivante :

Coordination pédagogique (21h), sélection (6h) ; suivi de mémoires (4 mémoires pour l'ARFRIPS et l'Ecole Rockefeller et 3 mémoires pour le CCAURA).

	cours	coordination + sélection	suivi de mémoire	total
Rockefeller/ARFRIPS	122	27 +27	24+24	224
CCAURA	109 (-42 cours mutualisés DEIS)	27	18	112

Au total, le coût de la convention avec les 3 établissements partenaires s'élève à 336 h * 66,35 € = 22.293,60 €.

Budget prévisionnel

Recettes droits d'inscription :

6 étudiants FC tarif 1 (5500 €)	33.000 €
10 étudiants FC tarif 2 (8x3200€ + 2x1000€)	27.600 €
	60.600 €

Dépenses (relatives aux étudiants en cours d'emploi) :

Cout pédagogique Lyon 2	Titulaires	140h ¹	Taux horaire 43,48 €	6 087,20
Lyon 2	Vacataires	37h	59,25 €	2 192,25
Rockefeller-ARFRIPS	Titulaires/vacataires	224h	66,35 €	14 862,40
CCAURA	Titulaires/vacataires	112h	66,35 €	7 431,20
Total coût pédagogique				30573,05

Frais de fonctionnement étudiants FC	Estimation du cout de fonctionnement d'un étudiant de l'UFR 332,09 *16 (CE)			5313,44
Reversement droits d'inscription étudiants FC				4 338,70
Participation ANACIS au poste IGE				11 000,00
Total fonctionnement				24 026,71
total				54 599,76

¹ nombre d'heures estimé des heures titulaires comptabilisées au titre des heures complémentaire.



ANNEXE II RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINES DE FORMATION	MODES DE VALIDATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉS
DF 1. Production de connaissances	<p>Epreuve : recherche à dimension professionnelle.</p> <p>Forme : mémoire de 90 à 120 pages hors annexes</p> <p>Ecrit noté sur 20 coefficient 3.</p> <p>Soutenance orale notée sur 20 coefficient 2.</p> <p>Durée : 50 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat.</p> <p>Epreuve organisée par la DRASS (jury final).</p>	<p>DC1 Production de connaissance</p> <p>C1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation.</p> <p>C1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale.</p> <p>C1.3 Conduire des études ou des recherches.</p>
DF 2. Conception et conduite d'actions	<p>Epreuve : ingénierie de développement.</p> <p>Forme : rapport collectif 30 à 35 pages hors annexe.</p> <p>Ecrit collectif noté sur 20 coefficient 1.</p> <p>Soutenance orale notée individuellement sur 20 coefficient 1.</p> <p>Durée : 15 minutes par candidat + 10 minutes pour le groupe.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation (3 examinateurs dont 2 désignés par le DRASS).</p>	<p>DC2 Conception et conduite d'actions</p> <p>C2.1 Conduire des analyses prospectives.</p> <p>C2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes.</p> <p>C2.3 Piloter des démarches évaluatives.</p>
DF3. Communication ressources humaines	<p>Epreuve : communication ressources humaines.</p> <p>Forme : article de 10 000 à 12 000 signes relatif à l'une des quatre compétences du domaine.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation qui valide le sujet choisi par le candidat (2 examinateurs dont l'un désigné par le DRASS – double correction)</p>	<p>DC3 Communication ressources humaines</p> <p>C3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels.</p> <p>C3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives.</p> <p>C3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail.</p> <p>C3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances.</p>

ANNEXE III

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le niveau de compétences visé pour ce diplôme implique une connaissance affirmée des fondements scientifiques des activités professionnelles et la maîtrise des processus de conception et de recherche. Compte tenu de ces objectifs et des pré-requis exigés des candidats à l'entrée en formation, le contenu des enseignements doit être fondé sur une réactualisation et un approfondissement des connaissances. En outre, la compréhension et l'analyse des questions sociales nécessite de faire appel de façon systématique à des approches transversales et pluridisciplinaires. Enfin, les enseignements devront intégrer le contexte européen (territoires, politiques, institutions).

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPÉTENCES VISÉS
DF1. Production de connaissances 300 heures	UF1.1 Outils conceptuels d'analyse – des organisations ; – des territoires et des populations ; – des politiques sociales et économiques. UF1.2 Langues, cultures et civilisations. UF1.3 Démarches de recherche en sciences humaines et sociales ; – stratégies de recherche : de la demande à la restitution ; – éthique de la recherche, de l'intervention et de l'expertise ; – accompagnement méthodologique.	70 à 110 heures 30 heures 160 à 200 heures	DC1. Production de connaissances C1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation. C1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale. C1.3 Conduire des études ou des recherches.
DF2. Conception et conduite d'actions 250 heures + 5 semaines (175 heures) d'étude de terrain	UF2.1 Politiques sociales – élaboration, mise en oeuvre, évaluation ; – acteurs et structures administratives. UF2.2 Epistémologie – fondements et critiques des théories et méthodes d'intervention sociale ; – fondements et critiques des théories et méthodologies de projet ; – fondements et critiques des théories et méthodologies d'évaluation. UF2.3 Ingénierie – stratégies et méthodes ; – acteurs, dispositifs et programmes ; – objectifs, démarches et évaluation ; – démarches prospectives. UF2.4 Etude de terrain Etude de terrain réalisée collectivement dans le cadre d'une proposition formulée par une organisation et validée par l'établissement de formation.	50 à 80 heures 40 à 60 heures 110 à 160 heures 175 heures	DC2. Conception et conduite d'actions C2.1 Conduire des analyses prospectives. C2.2 Développer une ingénierie de projet ou de programme. C2.3 Piloter des démarches évaluatives.



DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPÉTENCES VISÉS
DF3. Communication ressources humaines 150 heures	UF3.1 Gestion et dynamiques des ressources humaines – logiques d'organisation et modèles de gestion des ressources humaines ; – outils du management stratégique et opérationnel ; – compétences, formations, qualifications : analyse des concepts et des enjeux. UF3.2 Information et communication ; – méthodes de recherche, d'analyse et d'organisation de l'information ; – stratégies et techniques de communication ; – communication et dynamiques collectives de production de connaissances.	80 à 120 heures 30 à 70 heures	DC3. Communication ressources humaines C3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels. C3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives. C3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail. C3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances.

Mention de Master IDS (Intervention et Développement Social)

Parcours Master 1 & 2 ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)

ANACIS.7 (2017-2018)

Sessions	Dates des regroupements ANACIS 7 Semestres 2,3 et 4 (2017/2018) Dates indicatives sous réserve de modification	Lieu
1	Du 4 au 6/01/2017	Lyon2-H 203
2	Du 01 au 03/02/2017	Lyon2-H 203
3	Du 01 au 03/03/2017	ARFRIPS
4	Du 5 au 7/04/2017	Lyon2-H 203
5	Du 3 au 5/05/2017	Lyon2-H 203
6	Du 31/05 au 2/06/2017	Ecole Rockefeller
7	Du 5 au 7/07/2017	Lyon2-H 203
8	Du 06 au 08/09/2017	Lyon2-H 203
9	Du 04 au 06/10/2017	Lyon2-H 203
10	Du 08 au 10/11/2017	Lyon2-H 203
11	Du 06 au 08/12/2017	Lyon2-H 203
12	Du 3 au 04/01/2018	Lyon2-H203
13	Du 31/01 au 02/02/2018	Lyon2-H 203
14	Du 28/02 au 02/03/2018	Liège (Belgique)
15	Du 04 au 06/04/2018	Lyon2-H 203
16	Du 02 au 04/05/2018	ARFRIPS
17	Du 6 au 8/06/2018	Lyon2-H 203

18	Du 4 au 6/07/2018	Ecole Rockefeller (4 et 5/07, Lyon : 06/07)
----	-------------------	--

Mention de Master IDS (Intervention et Développement Social)
Parcours Master 1 & 2 ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)
ANACIS.8 (2017-2019)

Sessions	Dates des regroupements ANACIS 8 Semestres 2,3 et 4 (2018/2019) Dates indicatives sous réserve de modification	Lieu
1	Du 10 au 12/01/2018	Lyon2-H 203
2	Du 07 au 09/02/2018	Lyon2-H 203
3	Du 07 au 09/03/2018	ARFRIPS
4	Du 11 au 13/04/2018	Lyon2-H 203
5	Du 16 au 18/05/2018	Lyon2-H 203
6	Du 13 au 15/06/2018	Ecole Rockefeller
7	Du 27 au 29/06/2018	Lyon2-H 203
8	Du 05 au 07/09/2018	Lyon2-H 203
9	Du 03 au 05/10/2018	Lyon2-H 203
10	Du 07 au 09/11/2018	Lyon2-H 203
11	Du 05 au 07/12/2018	Lyon2-H 203
12	Du 9 au 11/01/2019	CCAURA (sous réserve)
13	Du 06 au 08/02/2019	Lyon2-H 203
14	Du 06 au 08/03/2019	Lyon2-H 203
15	Du 03 au 05/04/2019	Lyon (avec étudiants belges, à définir)
16	Du 25 au 27/04/2019	Lyon2-H 203
17	Du 12 au 14/06/2019	Lyon2-H 203
18	Du 26 au 28/06/2019	Ecole Rockefeller (26 et 27/6)